

CERCLE

AÏKI-TAÏ-DÔ

DU DOUBS

Saison 2020-2021

## FORMULAIRE DE REPRISE D'ACTIVITÉ ET MESURES SANITAIRES A RESPECTER

En raison de la crise sanitaire COVID-19, de nouvelles modalités d'accueil des adhérents du **Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs** ont été élaborées pour cette rentrée 2020-2021.

Ces conditions d'accès à la pratique de l'AÏKI-TAÏ-DÔ et les engagements pris par la signature de ce document sont ainsi exclusivement réservés aux membres du club titulaires d'une licence en cours de validité, à l'exclusion de toute autre personne.

### PAR LE PRÉSENT FORMULAIRE :

- Je certifie ne pas présenter, à ce jour, de signes ou symptômes de COVID (**difficultés à respirer, fièvre, maux de tête, perte de l'odorat et du goût, fatigue...**) ni dans ces précédents 14 jours.
- J'atteste ne pas être une « personne contact » et ne pas avoir été en contact avec une personne ayant eu le COVID : Dans ce cas, je devrais attendre 14 jours avant de reprendre toute activité.
- **Si j'étais concerné par au moins un seul de ces signes ou symptômes, je m'engage à ne pas venir en cours pendant un minimum de 14 jours après avis et certificat médical.**
- J'atteste avoir été informé que le Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs s'est engagé à respecter les directives préconisées par le gouvernement tout au long de la crise sanitaire actuelle.
- Je m'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de ma santé et de celle des autres personnes présentes dans l'enceinte du club, notamment en respectant les gestes barrières rappelés ci-dessous.
- Je m'engage à respecter les mesures de protections obligatoires en espace clos dès mon entrée dans la Maison de Velotte en portant systématiquement un masque et en respectant les consignes préconisées par le gouvernement.

**• J'ai bien pris note que le port du masque est obligatoire pendant les cours Aïki-Taï-Dô et qu'il est à ma charge. Je prévois, pour chaque cours, DEUX MASQUES afin de pouvoir le changer s'il est humide et un sac en plastique pour le ranger avant de le jeter ou de le laver.**

**• Le club fournissant du gel hydroalcoolique, j'ai bien noté que je devrai me laver les mains en début et en fin de chaque cours, à chaque fois que je quitterai les tapis AINSI QU'AVANT ET APRES CHAQUE EXERCICE A DEUX.**

- Je reconnais que, malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le club ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le COVID.
- Je m'engage également à respecter les obligations édictées par le club qui pourront évoluer dans le temps et en fonction des contraintes locales précisées par le Préfet du Doubs, la Mairie de Besançon ou la Maison de Velotte.

Nom et prénom de l'adhérent : ..... N° de licence : .....

Date : .....

Signature :

### LES GESTES BARRIÈRES :



Se laver très  
régulièrement  
les mains



Tousser ou éternuer  
dans son coude ou  
dans un mouchoir



Utiliser un  
mouchoir à usage  
unique et le jeter



Saluer sans se serrer  
la main, éviter les  
embrassades